

FRANCAIS

Durée : 4 heures

Rappel : L'usage d'une calculatrice est interdit pour cette épreuve.

Si, au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il a été amené à prendre.

1°) - **Résumez le texte** de Dominique SCHNAPPER en 300 mots avec une tolérance de plus ou moins 10 %.

Vous indiquerez, à la fin de votre résumé, le nombre de mots utilisés.

2°) - **Essai** :

Vous direz quelles réflexions vous inspirent ces propos de Dominique SCHNAPPER :
« Respecter les institutions qui organisent la légitimité démocratique est la condition nécessaire pour construire le monde commun minimum ».

Si « les démocraties se corrompent soit par l'exagération soit par la négation de leurs principes » (Aron), on ne peut se contenter de souligner les insuffisances et de pointer les manquements des démocraties à leurs propres valeurs – la « négation » de leurs principes –, il faut aussi s'interroger sur les risques qui sont inhérents à leur « exagération ». La démocratie ne suscite-t-elle pas, là où elle règne, ses propres poisons ? Est-ce un modèle sinon stable – elle ne cesse de se transformer dans ses modalités –, du moins susceptible de s'adapter aux évolutions de la société et aux exigences de ses membres, y compris dans les pays européens et dans les pays créés par des Européens, États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, nations d'Amérique latine ?

Même dans les pays où elle est née, elle pourrait être menacée par ses propres dévoiements si elle devenait extrême. Louis Dumont critique la société des égaux, en ce que, en évacuant dans son principe toute forme de hiérarchie, elle serait contraire à la nature même des sociétés qui ne peuvent manquer d'être des « totalités hiérarchisées ». En conséquence, elle conduirait inexorablement à des impasses et à des retours de refoulé dont le racisme est la forme la plus visible. Ce dernier constituerait une forme de résurgence de ce qui s'exprimait « plus directement et naturellement dans la société hiérarchisée »¹. Les dérives sont-elles contrôlables et les manquements peuvent-ils être corrigés ou bien la démocratie extrême², si elle advenait, serait-elle vouée à se détruire elle-même, indépendamment de la situation géopolitique et de la place respective des démocraties et des dictatures ? N'est-ce pas la démocratie qui est à elle-même son pire ennemi, comme l'a suggéré Leszek Kolakowski en parlant de *self-enemy of open society*³ ?

L'individu de la démocratie extrême que redoutait Montesquieu risque de céder à la tentation de la critique extrême. Le citoyen soumet librement les décisions prises par son gouvernement à l'épreuve de la raison. Sa critique est inévitablement fondée, la société démocratique est imparfaite comme toutes les sociétés humaines, même si elle a la particularité de se soumettre à la réflexion critique de ses membres. Les hommes politiques et les institutions sont bien souvent indignes de leur mission. La critique peut légitimement porter sur les décisions et les personnes, mais elle dériverait si elle portait sur les institutions elles-mêmes. Respecter les institutions qui organisent la légitimité démocratique est la condition nécessaire pour construire le monde commun minimum. Les contre-pouvoirs ne doivent pas devenir des anti-pouvoirs. Pour maintenir l'ordre démocratique, il faut résister à la tentation de condamner indistinctement toutes les réalisations concrètes, des meilleures aux plus discutables ou aux plus condamnables, au nom d'une conception absolue et théorique de ce que devrait être la démocratie. La distinction dans le jugement est une vertu démocratique. Il ne faudrait pas qu'une sorte de « fondamentalisme démocratique » conduise à nier les efforts et les acquis partiels et insuffisants, mais indubitables, dont on peut la créditer, il ne faudrait pas négliger le travail de construction de soi de la société concrète. Distincte de la critique radicale, la critique relative implique de prendre en compte et de comparer le coût social et politique des différentes politiques possibles, de comprendre les intentions des acteurs avant de dénoncer leurs actions, de comparer la société actuelle à celle du passé et aux autres sociétés nationales du présent, de ne pas se donner la facilité qui consiste à ne pas poser la question proprement politique : « Que peut-on faire ? » ou bien « Que faut-il faire ? ». L'expérience historique atteste que ce n'est pas une position facile à tenir, elle n'enthousiasme ni les professionnels des médias ni les foules, souvent prompts à s'enflammer, elle déçoit les penseurs romantiques et les poètes : les uns et les autres préfèrent l'invocation de la grandeur nationale et les propositions simples qui suscitent les rêves, l'émotion ou l'enthousiasme, même s'ils sont susceptibles de devenir simplistes. La position du citoyen qui se veut respectueux des institutions en tant que telles, tout en restant librement critique des personnes et des décisions – rappelons, encore une fois, que le citoyen est, par définition, critique –, est difficile à maintenir. Il est plus aisé de céder au plaisir de la dénonciation radicale, au nom du droit à juger absolument, facile à exercer dans les sociétés libres, et souvent rentable dans le monde des intellectuels et des médias. La critique raisonnée et raisonnable, prosaïque, critique d'elle-même, est pourtant celle qui fonde l'ordre démocratique, dans toute sa modestie.

¹ Dumont, 1979, p. 320.

² Je préfère mobiliser le concept de démocratie « extrême » emprunté à Montesquieu plutôt que ceux, récemment proposés par d'autres auteurs, de société postindustrielle, d'ultramodernité, de postmodernité, d'hypermodernité, de seconde modernité, d'autre modernité, de modernité réflexive, de pleine modernité, de modernité avancée, de surmodernité ou de modernité tardive, dont aucun ne s'est imposé absolument, pour signifier qu'il s'agit moins d'une rupture avec le passé récent, qu'on appelle parfois une première modernité, que d'une évolution de cette modernité engendrée par la dynamique démocratique et les aspirations des démocrates.

³ Kolakowski, 1990.

L'*homo democraticus* est le membre d'une société qui se veut « "rationnelle", entendons qu'elle se détache de la nature pour instaurer un ordre humain autonome »⁴, créée par les hommes et qui devrait être dominée par la raison et le débat public argumenté. Les sociologues soulignent le caractère construit de toutes les conceptions et de toutes les normes sociales, leur relativité à une société particulière : les ouvrages sur l'invention se sont multipliés, de « l'invention de la France » ou d'une autre nation à « l'invention de la tradition », qui résume en un seul titre, devenu célèbre, le sens de nombreux travaux sociologiques et anthropologiques⁵. Dans l'univers démocratique, toutes les formes de lien entre les individus, entre les individus et les institutions peuvent faire l'objet d'interrogation, de critique et de contestation. C'est un signe heureux de liberté, dont il ne faut sous-estimer ni l'originalité ni la valeur. On ne peut pour autant totalement négliger qu'il comporte aussi un risque si la critique se faisait extrême.

Si les conduites devenaient radicalement étrangères à tous les modèles préexistants, il pourrait devenir difficile d'assurer l'ordre social. L'existence de normes extérieures, dotées d'une certaine stabilité à travers le temps, donne un sens aux échanges quotidiens et protège les plus vulnérables. Que les normes sociales soient construites par les hommes, qu'elles soient le produit d'une histoire et qu'elles ne soient pas imposées par la volonté de Dieu ou par la nature, la nature biologique ou la nature des choses sociales, ne signifie pas pour autant qu'elles soient artificielles ni même contingentes. « De ce que les idées de temps, d'espace, de genre, de cause, de personnalité sont construites avec des éléments sociaux, il ne faut donc pas conclure qu'elles sont dénuées de toute valeur objective. Au contraire, leur origine sociale fait plutôt penser qu'elles ne sont pas sans fondement dans la nature des choses »⁶.

Il est utopique d'avoir l'intention de reconstruire le monde, ou d'avoir l'intention de le faire, chaque matin, à partir de rien. La « dé-naturalisation » de toutes les normes, à laquelle tend l'ambition démocratique soutenue par le projet de la connaissance, ne peut être sans limites. Le « post-ethnique », le « post-naturel », le « post-sexuel », le « transgenre », le « post-humain », le relativisme absolu, toutes les remises en cause de ce qui apparaissait comme évident, allant de soi, conforme à un projet divin ou à l'ordre « de la nature des choses », pour reprendre l'expression de Durkheim, tels le sexe, l'âge ou l'origine ethnique, peuvent-ils fonder un ordre social ? L'individu peut-il être sans sexe, sans âge et sans origine ? L'*homo democraticus* est tenté de céder à l'*hubris*⁷. Il risque d'oublier la nécessité de discipliner ses ambitions. Il ne faut pas toujours prendre pour un progrès de la démocratie la perte des repères et des principes qui la fondent. Le projet de construire un homme nouveau, en éradiquant tout respect de la tradition perçue comme une contrainte et une limite à l'indépendance de l'individu, a souvent débouché sur les totalitarismes, Sophocle l'avait déjà noté : « L'*hubris* engendre le tyran ; l'*hubris*, quand il a vainement accumulé les imprudences et les excès, une fois monté au faite, tombe dans un abîme fatal, d'où il ne peut plus sortir »⁸.

L'utopie démocratique porte sur le monde concret, celui de l'expérience et du destin de chacun dans l'immédiat. Elle ne peut être dissociée de la dynamique du capitalisme qui pousse les hommes à produire et à consommer toujours plus de biens et de services. Si cet appétit de production et de consommation ne pouvait plus être satisfait, que serait l'avenir ? Montesquieu voyait dans la vertu – qui impliquait la frugalité – le principe de la République. La forte croissance économique après la Seconde Guerre mondiale a marginalisé l'interrogation que la faiblesse économique des démocraties européennes pose aujourd'hui à nouveaux frais : la démocratie pourra-t-elle résister si la croissance nulle ou même la récession réduit les possibilités de satisfaire le besoin des individus démocratiques d'avoir toujours plus, plus de biens, plus de sécurité, plus de libertés ? Sans croissance, donc, sans l'accroissement des biens et des services à partager, que deviendra la démocratie ? Ne risque-t-elle pas de devenir extrême ? Les réactions des peuples européens devant les exigences du rétablissement des comptes publics montrent qu'il ne s'agit pas d'un problème théorique. La croissance n'est pas annoncée pour les années à venir en Europe.

⁴ Dumont, 1979, p. 319.

⁵ Hobsbawm, Ranger, 2006.

⁶ Durkheim, 2008, p. 26.

⁷ Les penseurs grecs condamnaient l'*hubris*, forme d'orgueil des humains tentés de dépasser les limites propres à leur destin et de céder à la tentation de se comporter comme des dieux.

⁸ Sophocle, *Oedipe roi*, st. 2. 1^{re} Antistrophe, vers 873-876.

La question se pose d'autant plus que, dans une société sans transcendance commune, existe le risque que ses membres ne partagent pas une conception du monde et des grandes valeurs qui organisent la vie collective. Le politique, dans la démocratie, se donne pour objectif de permettre à l'individu d'affirmer sa singularité en acceptant et en maîtrisant les rivalités et les conflits qui opposent les êtres humains les uns aux autres – encore faut-il que soient respectées les règles qui permettent effectivement de les contrôler. Comment rendre légitimes les limites inévitables que la vie en commun impose à la liberté de chacun et les dispositions qui assurent la solidarité entre tous, ceux qui sont là et même ceux qui viendront dans l'avenir ? Comment justifier les exigences de l'ordre social et la redistribution objective des ressources qu'assure la démocratie providentielle si des valeurs communes ne transcendent pas l'expérience immédiate, s'il n'est fait appel ni à la Providence ni à un projet moral et politique, ni à une nation ou un parti, qui puissent donner un sens au quotidien et orienter les conduites ? Faire société suppose à la fois contrainte et solidarité, rationalité et identification à un collectif, ce qui implique la référence à un projet qui ne se confond pas avec l'intérêt du moment de chaque individu. Si l'interprétation du monde proposé par les grandes religions établies ou les valeurs morales laïcisées par la République s'affaiblissent, comment assurer le lien social et donner un sens au malheur de chacun et au mal dont les hommes et les sociétés ne peuvent manquer de faire l'expérience ? Les sociétés démocratiques peuvent-elles, contrairement aux autres sociétés historiques, se dispenser d'entretenir un projet commun, fondé sur une conception partagée du monde et de son système symbolique, sur le respect de quelques grandes valeurs, la recherche de la vérité, le respect de l'Autre, l'égalité et la réciprocité des relations entre les êtres humains, la distinction légitime entre les individus, les ordres et les institutions ?

C'est la réponse à ces interrogations qui dessinera notre avenir. Il faut d'autant plus prendre au sérieux les risques de dévoiements vers la démocratie extrême que nous n'avons pas d'autre idée pour organiser humainement les sociétés humaines. Constaté que la République n'a pas toujours été fidèle à ses propres valeurs ne doit pas conduire à la rejeter. La distinction entre le fait et la valeur, entre l'être et le devoir-être, héritée de Kant, alors qu'ils sont imbriqués dans les sociétés prémodernes, est au fondement de l'esprit critique et de la réflexivité de la société moderne. Les insuffisances et les manquements doivent être critiqués, canalisés et corrigés grâce à la référence au monde des citoyens tel qu'il devrait être. Il faut défendre l'idée démocratique et lutter pour qu'elle ne soit pas réduite à une apparence – des élections plus ou moins libres ou contrôlées par le pouvoir. On qualifie de « démocraties » les pays, telles la Russie ou la Chine, qui pratiquent l'économie de marché et organisent des élections sans pour autant respecter les libertés publiques, la volonté populaire et les droits de l'opposition : il faut penser clairement qu'ils ne sont pas une autre forme de démocratie. La démocratie repose sur le respect de l'égalité de tous les hommes et de leur vocation à la liberté garantie par l'État de droit. Elle est fragile. Pour l'établir, il ne s'agit pas seulement d'instaurer des élections et de contrôler le déroulement de ces élections – même si c'est indispensable puisqu'elles garantissent l'honnêteté des décisions et la légitimité des élus. Il faut aussi que les institutions qui organisent les pratiques démocratiques et les choix des gouvernants soient considérées comme légitimes, il faut aussi penser clairement les conditions intellectuelles de leur légitimité, accepter de réinterpréter les traditions qui, dans tous les pays du monde pré-moderne, associaient étroitement le religieux et le pouvoir, il faut avoir évacué toutes les formes de théologico-politique, qu'il soit traditionnel ou moderne. Élaborer la démocratie suppose qu'on l'ait pensée.

Dominique SCHNAPPER
L'esprit démocratique des lois,
Gallimard, 2014